



MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Paris, le 28 novembre 2024

Déploiement d'avions Rafale pour la mission de police du ciel (enhanced Air Policing) dans les pays baltes

- 4 avions Rafale et une centaine d'aviateurs sont déployés sur la base aérienne de Šiauliai en Lituanie à partir du 28 novembre 2024.
- Leur mission sous mandat OTAN est planifiée pour une durée de 4 mois.
- La mission enhanced Air Policing (eAP) de l'OTAN vise à garantir l'intégrité de l'espace aérien balte et la souveraineté des différents États .

La mission eAP de l'OTAN, est une mission de temps de paix qui matérialise le traité de l'Atlantique Nord. Cette mission vise à garantir l'intégrité des espaces aériens des alliés et à protéger l'Alliance en maintenant une police du ciel en tout temps auquel les armées françaises contribuent notamment au travers des déploiements réguliers d'avions de chasse de l'armée de l'Air et de l'Espace. Les avions de chasse de l'OTAN sont d'alerte 24h/24 prêts à intervenir en cas de vols suspects ou non déclarés à proximité de l'espace aérien des pays baltes.

La mission de la police du ciel dans les pays baltes est une mission de défense collective. Depuis 2004, la France prend régulièrement l'alerte en déployant un dispositif aérien dans les pays baltes durant 4 mois.

Le déploiement d'eAP agit comme une force dissuasive et défensive sur le territoire lituanien, en intervenant en appui des forces lituaniennes, notamment dans le cadre de nombreuses activités opérationnelles. La France et la Lituanie entretiennent une solide coopération en matière de défense et de sécurité et partagent de nombreux engagements.

eAP : enhanced Air Policing

Lorsque les trois pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) ont rejoint l'OTAN en 2004, l'Alliance a déployé, à leur demande, des capacités de police du ciel sur la base de Šiauliai, en Lituanie. Cette mission, nommée Baltic Air Policing (BAP), vise à renforcer les moyens qu'ils engagent pour préserver la souveraineté de leurs espaces aériens en apportant des capacités de réaction rapide supplémentaires.

La participation à l'eAP est fondée sur le volontariat dans le cadre d'un processus rotatif entre les alliés. En prenant l'alerte de la mission eAP, la France confirme sa solidarité et son soutien envers ses alliés, et la fiabilité de son engagement au sein de l'OTAN, dans un contexte stratégique bouleversé par la guerre en Ukraine.



Contacts médias :

État-major des armées
cab-cema-com.relation-presse.fct@intradev.gouv.fr
09 88 68 28 61 - 09 88 68 28 62

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DlCoD**

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants
60, boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15